

Busard Saint-Martin

Circus cyaneus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Le Busard Saint-Martin est une espèce polytypique dont la sous-espèce nominale, largement répandue dans le Paléarctique occidental, niche entre 40° et 70°N (**D**). Après une baisse des effectifs nicheurs durant la période 1970-1990, l'espèce connaît en Europe une certaine stabilisation sur la période 1990-2000 mais ses effectifs et sa répartition sont en de çà de ceux avant déclin (**B**). Son statut est donc jugé défavorable en Europe où les effectifs représentent moins du quart de ses effectifs globaux (**B**). A l'échelle française la dynamique a été tout autre puisqu'une progression vers le nord-ouest a été mise en évidence au cours des années 1980-2000. La France accueille ainsi 7 000 à 11 000 couples dans les années 2000 contre 3 000 à 4 000 couples dans les années 1990 (**D**). La Bretagne, avec 110-140 couples en 2004-2008 (**C**), ne se hisse pas parmi les régions les plus occupées. Toutefois les résultats du dernier atlas régional mettent également en évidence un accroissement des effectifs et de la distribution de l'espèce en Bretagne depuis l'enquête menée dans les années 1980-1985.

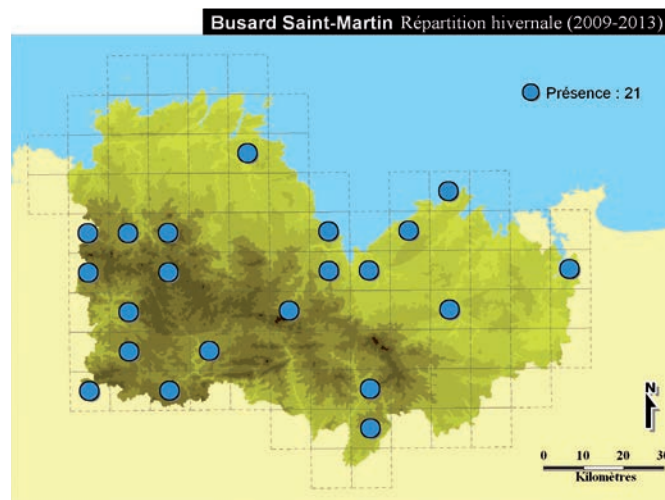
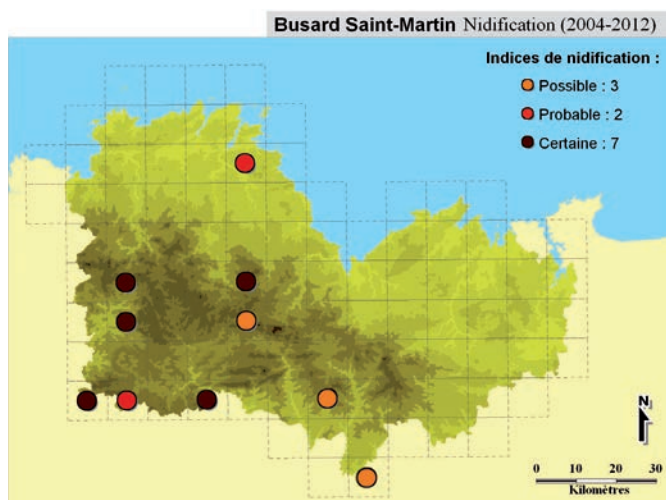
Statut en Côtes-d'Armor

Le Busard Saint-Martin est visible toute l'année dans le département bien que la période hivernale (novembre à février), qui recense la moitié des données disponibles, soit plus propice à son observation. Des oiseaux nordiques – notamment marqués en Ecosse - viennent s'ajouter aux sujets bretons globalement sédentaires (**Bourdon, 1999 ; C ; Y**). Les dortoirs, dont certains sont connus et réguliè-

rement suivis depuis les années 1990 (Lanfains, Locarn), rassemblent quelques individus au cours de l'hiver. Lors de l'opération de comptage simultané des dortoirs, initiée en 2012 et renouvelée en 2013, ce sont respectivement 36-47 (répartis en 9 dortoirs) et 31-32 (12 dortoirs) oiseaux qui ont pu être dénombrés en une soirée.

L'espèce se déplace sur un large front sans réelle concentration d'individus en migration (**Gensbøl, 1988 ; D**). Les migrateurs apparaissent dès fin juillet/début août sur le littoral, comme sur le site de la Cotentin (Planguenoual) où l'espèce est notée chaque année depuis 2010 avec au plus 5 oiseaux en 2012 (**T**). Au printemps, les mouvements de remontée sont perceptibles dès la fin de l'hiver, notamment en mars. Les derniers migrateurs sont observés en avril/mai mais des dortoirs d'oiseaux non reproducteurs semblent pouvoir perdurer ponctuellement en période de reproduction (notamment 4 mâles le 15 juin 2014 aux landes de Locarn).

Le Busard Saint-Martin reste un nicheur très rare dans le département : seules 51 données de la base mise en place dans les années 1980 concernent des indices de reproduction. La synthèse de ces informations disponibles permet d'avancer une estimation prudente de 5 à 7 couples cantonnés dans les landes intérieures (Laniscat, Locarn, Plévin, Plusquellec) et les coupes et jeunes plantations forestières (Bois Meur, forêt de Loudéac). Parmi ces sites, seules les landes de Plusquellec (en 2004), Locarn (en 2008 et 2009), Plévin (en 2010 et 2014)



Auteur : Guillaume Laizet & Sébastien Nedellec
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Busard Saint-Martin

Circus cyaneus



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

et Laniscat (en 2008, 2009 et 2014) donnent de réelles preuves de reproduction avec des jeunes à l'envol signalés entre la troisième décennie de juillet et la première décennie d'août (pontes déposées entre mi-mai et début-juin), soit à des dates plutôt tardives à l'échelle régionale (C).

Tendances et perspectives

Le Busard Saint-Martin connaît une progression de ses effectifs en France, entre autre en s'adaptant à des milieux de nidification artificiels (plaines cultivées du Poitou-Charentes notamment), grâce à une protection de ces nids en période de moisson et une bonne reproduction dans ces régions (D). C'est d'ailleurs peut-être cette population qui alimente en partie celles du nord-ouest qui concernent les Côtes-d'Armor. L'utilisation par l'espèce de milieux cultivés n'est pas encore avérée en Bretagne. Nous ne pouvons donc pas, a priori, nous attendre à une augmentation future des effectifs nicheurs dans le département. La reproduction sur les sites naturels connus est en outre soumise aux aléas des perturbations. Celles-ci peuvent être naturelles (liées aux conditions climatiques ou à la prédation avec par exemple un nid détruit par incendie en 1986 à Saint-Nicodème), artificielles (destruction d'habitats, dérangement de promeneurs...), imbriquées

(les jeunes d'un nid suivi à Bois Meur en 2007 dans le cadre d'une étude sont par exemple retrouvés morts après qu'un affût photographique y ait été découvert en sus de traces de renard dans la coulée entre le nid et l'affût; **Brosse, 2009**; **Bourdon et al., 2008**). Il convient donc de rester très prudent pour cette espèce surtout dans le cadre de prospection et de suivi des nicheurs, opération qui semble nécessaire pour mieux appréhender cette petite et fragile population.

Bibliographie

Bourdon P. (1999). Suivi de la nidification du Busard Saint-Martin et cendré sur les landes du secteur sud-ouest du massif granitique de Quintin. *Le Fou*, 48: 18-27.

Bourdon P., Brosse X., Ibanez F. & Sibénil M. (2008). Etude de l'avifaune de la forêt départementale d'Avaugour-Bois Meur. 73 p.

Brosse X. (2009). Nidification échouée du Busard Saint-Martin dans le Bois Meur (Boquého) – 2007. *Le Fou*, 77: 42-43.

Gensbøl B. (1988). Guide des Rapaces diurnes, Europe, Afrique du Nord, Proche-Orient. Delachaux et Niestlé.

Auteur : Guillaume Laizet & Sébastien Nedellec
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

